



LIVRET D'ACCUEIL POUR LES BENEVOLES



PAYS GERSOIS

Bienvenue au CPIE Pays Gersois

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays Gersois impulse et accompagne tout projet permettant d'agir pour un développement durable du département du Gers, au travers de ses différentes missions :

- **TRANSMETTRE** auprès de tout public les clés permettant de mieux comprendre les enjeux environnementaux afin d'agir en tant que citoyen responsable.
- **ACCOMPAGNER** les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de leurs projets en lien avec l'environnement et le développement durable.
- **PRESERVER** le patrimoine naturel en contribuant à l'amélioration des connaissances scientifiques permettant de faciliter la prise de décision et en intervenant sur le terrain.

Depuis sa création en mars 2000, l'association loi 1901, Gascogne Nature Environnement a diversifié ses actions et développé son implication locale au service de son territoire ; ce qui lui a permis d'être labellisée "CPIE Pays Gersois" en juillet 2004.

Retrouvez le détail de toutes les missions et actions du CPIE Pays Gersois sur le site :

www.cpie32.org

Qu'est-ce que le bénévolat ?

Le bénévolat est une **participation libre à une activité ou à une mission ponctuelle ou régulière** sans rémunération, sur un domaine choisi en accord avec ses valeurs et ses envies.

Une liste de missions bénévoles est fournie dans ce livret ; cependant, il est également possible de proposer vos propres projets (ceux-ci seront alors étudiés par l'organe d'administration et de direction de l'association).

Le bénévole n'a donc **aucune obligation**, hormis une **responsabilité morale** de respecter les engagements passés avec l'association.

L'intérêt entre la structure et le bénévole est commun. Sur un système de partage, le bénévole offre son temps et ses compétences tandis que l'association lui apporte, en contrepartie, du lien social, des formations, une valorisation des projets portés, etc.

Pourquoi s'impliquer ?

Bénévolat rime avec **temps de rencontre et de convivialité** pour le partage d'une **passion commune**. L'engagement, en tant que bénévole, est primordial ; il donne la possibilité de véritablement **prendre part à la vie citoyenne**. De plus il est toujours satisfaisant de s'investir dans un projet existant ou de devenir acteur du développement de nouveaux projets sur un territoire.

Au CPIE Pays Gersois, des formations peuvent être mises en place en fonction de la mission à réaliser ; cependant, à tout moment, le bénévole a l'opportunité de **découvrir, d'apprendre** et **d'acquérir de nouvelles compétences** au cours de chaque action effectuée, de chaque moment partagé avec les salariés de l'association.

De plus, un **accès libre au centre de ressources** est également proposé au bénévole pour qu'il soit en mesure de s'informer et d'approfondir les sujets qui l'intéresse.

L'importance d'une équipe bénévole

Labellisé **Espace de Vie Sociale** par la CAF, le CPIE Pays Gersois a pour objectif de favoriser les initiatives collectives et de renforcer les liens sociaux par la prise en charge de bénévoles associatifs.

Afin de valoriser la prise de responsabilité des usagers et de développer la citoyenneté, il est nécessaire de rendre possible la **participation des habitants à la vie associative** ; le but étant de faire des actions non seulement **pour** les habitants, mais aussi **avec** eux, collectivement. Ainsi, un partage des expériences, des idées et des connaissances de chacun s'instaure dans la réalisation de projets communs.

Le bénévole est force de proposition, il ne doit pas hésiter à proposer et innover en fonction de ses compétences et de ses envies, quelque soit son profil. Tous les adhérents ont un regard, des idées et une énergie à apporter à l'association !

Dans un cadre associatif, le bénévolat est essentiel car, sans bénévole, il n'y a pas d'association. **Les bénévoles gouvernent**, lorsqu'ils ont un siège au sein du Conseil d'Administration, **et font évoluer la structure**. Avec un tel statut, le partage de la parole est primordial.

Le bénévole est également **présent en tant qu'appui du salarié** pour l'aider dans ses missions, comme partenaire de réflexion et d'action. Il a une autre vision de l'association, une vision extérieure et différente de celle du professionnel, qui permet de donner un nouveau souffle à la structure.

Le bénévolat est aussi un **soutien de communication** non négligeable puisqu'il permet de donner une visibilité : celle du bouche à oreille... instaurant un véritable réseau.

Les missions bénévoles

GESTION D'ESPACES ET ESPECES

Participation à la réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques, de suivis nationaux, de comptages, d'études de milieux naturels et de chantiers nature (restauration de milieux). Le bénévole accompagne un salarié ou réalise sa mission en autonomie.

Mise en place de groupes de recherche et de réflexion sur des espèces ou thématiques spécifiques.

ASSISTANCE AUX ANIMATIONS

Aide aux salariés du pôle animation en tant que soutien/accompagnateur lors de sorties ou d'ateliers (activités de loisirs pour les jeunes et le grand public).

PARTICIPATION AUX EVENEMENTS

Intervention dans le cadre de la gestion ou de la logistique d'événements, notamment en ce qui concerne l'installation, l'accueil du public ou la prise en charge de permanences sur des stands (foires, marchés et festivals) ou lors d'expositions.

REDACTION D'ARTICLES

Contribution à la mise en ligne de contenus sur le site internet de l'association et à la publication de la lettre électronique du CPIE Pays Gersois.

GESTION DU CENTRE DE RESSOURCES

Participation à la saisie numérique des documents de l'association, création de dossiers thématiques, veille sur les actualités liées à l'environnement...

CREATION D'OUTILS

Réalisation de photos ou de dessins pour illustrer les documents de l'association, construction de jeux, maquettes, diaporamas ou autres outils pédagogiques, fabrication de décoration pour les expositions, bricolages...

DIFFUSION

Mise sous pli, affichage et distribution des programmes d'animation grand public.

AUTRES

Les bénévoles ont la possibilité de proposer leur aide et de mettre en place d'autres actions non listées ici. Celles-ci seront étudiées par le Conseil d'Administration et la Direction.

Les missions présentées ci-dessus peuvent être modifiées, supprimées ou complétées en fonction des projets de l'association.

Certaines missions peuvent nécessiter des connaissances spécifiques.

Fiche d'inscription bénévole

A partir de 16 ans

Madame / Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Nom : Prénom :

Date de naissance : (*facultatif*)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Quelles missions souhaiteriez-vous réaliser ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Gestion d'espaces et espèces | <input type="checkbox"/> Création d'outils |
| <input type="checkbox"/> Assistance aux animations | <input type="checkbox"/> Diffusion |
| <input type="checkbox"/> Participation aux événements | <input type="checkbox"/> Autres |
| <input type="checkbox"/> Rédaction d'articles | <input type="checkbox"/> Autre (<i>précisez</i>) : |
| <input type="checkbox"/> Gestion du centre de ressources | |

Centres d'intérêts : (*facultatif*)

.....

Compétences : (*facultatif*)

.....

Informations complémentaires : (*facultatif*)

.....

Quelle(s) disponibilité(s) pensez-vous avoir ? (cochez les cases correspondantes)

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			

A quelle fréquence voudriez-vous vous impliquer ?

- Régulière (une ou plusieurs fois par semaine / mois)
- Ponctuelle (en fonction des projets et besoins)

Quelle est votre mobilité ? (par rapport à votre domicile)

A noter : les frais de trajet engagés dans le cadre d'une mission sont déductibles des impôts en fonction du barème en vigueur.

- Entre 0 et 10 km
- Entre 10 et 25 km
- Entre 25 et 50 km
- Entre 50 et 100 km
- Plus de 100 km

Le bénévole s'engage à :

- adhérer à l'association
- accepter les valeurs et les objectifs de l'association
- réaliser ses missions avec sérieux

Le CPIE Pays Gersois s'engage à :

- accueillir et intégrer le bénévole dans l'équipe
- assurer l'accompagnement du bénévole
- attribuer au bénévole des activités conformes à ses demandes
- assurer le bénévole dans le cadre de ses missions

Fait le à

Signature

Merci de votre engagement !

Fiche à retourner par courriel à diffusion@cpie32.org ou par voie postale.
CPIE Pays Gersois – 16 rue Joseph Delort – 32300 MIRANDE – 05 62 66 85 77

Fiche horaires bénévole

Nom : Prénom :

Période :

Date	Activité	Lieu	Nombre de Km effectués	Durée du trajet	Durée de l'activité	Durée totale

Fait le à

Signature

Contact

CPIE Pays Gersois

16 rue Joseph Delort

32300 MIRANDE

05 62 66 85 77

contact@cpie32.org

www.cpie32.org

[facebook.com/cpie32](https://www.facebook.com/cpie32)